



Bulletin du prieuré
saint Louis-Marie Grignon de Montfort

Gastines - Faye d'Anjou
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON

Chapelles d'Angers, de Chemillé, d'Avrillé,
de Saumur, et de Thouars

Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X

Le désir : envie instinctive, aspiration raisonnable, impulsion surnaturelle

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon



Pendant le temps de l'Avent, l'Eglise enflamme les cœurs de ses enfants pour les préparer à la nouvelle venue du Messie : déjà présent dans notre âme par sa grâce, Jésus-Christ vient y régner chaque jour davantage en faisant disparaître les restes du péché grâce aux œuvres de pénitence. La liturgie nous inspire donc les souhaits les plus ardents et les efforts les plus généreux en nous rappelant les dispositions idéales des Patriarches dans l'attente de l'avènement historique du Sauveur.

A cette occasion, il importe de **discerner les mouvements de notre âme** qui sont d'origine et de nature très différentes et peuvent nous entraîner dans des directions opposées. Qu'on nous permette donc de rappeler des notions élémentaires mais aussi bien éclairantes pour réussir notre cheminement vers Noël et recevoir toutes les bénédictions célestes attachées à cette grande fête.

-Les envies instinctives: comme chez les animaux, le corps de l'homme exprime ses

Prieuré de Gastines

02 41 74 12 78
49p.gastines@fsspx.fr
retraites.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Philippe Pazat de Lys

06 34 14 66 09
p.pazat@fsspx.email

M. l'abbé Louis Pieronne

07 50 90 22 65
l.pieronne@fsspx.email

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon

06 23 30 07 17
prieuredegastines@orange.fr

M. l'abbé Philippe Marcille

06 52 96 91 41
p.marcille@free.fr

M. l'abbé Fr-Régis de Bonnafos

07 83 50 53 47
fr.debonnafos@fsspx.email

nécessités par des pulsions spontanées que l'on constate déjà chez le nouveau-né : dès sa naissance en effet, le petit enfant sait faire connaître à son entourage son besoin de nourriture, de sommeil etc. en gesticulant ou en pleurant : il s'agit bien de désirs instinctifs, naturels et tout à fait normaux. Répétons-le, ce phénomène se constate aussi bien chez l'homme que chez l'animal mais il ne se vit pas chez l'un comme chez l'autre. **L'instinct chez l'animal** se régule de manière physique, mécanique et automatique de telle sorte que ses envies ne risquent pas de l'entraîner dans des excès ou débordements nuisibles et regrettables. **Chez l'homme** au contraire, les envies peuvent devenir capricieuses et désordonnées : l'enfant a donc besoin d'**éducation** pour apprendre à se maîtriser et même une fois adulte, l'homme doit s'imposer une certaine **discipline de vie** pour éviter les abus dans l'usage de son corps et conserver ainsi sa dignité. Voilà pourquoi la **pénitence** devient souvent indispensable pour corriger les tendances dépravées et les mauvaises habitudes qui nous font tomber dans des fautes rendues presque inévitables avec le péché originel même après la réception du baptême.

Le temps de l'Avent se présente d'abord comme une **période de purification et de remise en ordre dans notre vie sensible et corporelle** pour retrouver la belle harmonie dont jouissaient initialement nos premiers parents par le don d'«intégrité».

-Les aspirations raisonnables: doué d'un esprit parce qu'il a été créé à l'image de Dieu, l'homme est semblable aux anges et, sous ce rapport, il n'a plus aucun point commun avec les animaux dont il se distingue radicalement. L'homme est donc appelé à **vivre raisonnablement**, c'est-à-dire en conformité avec les lois de son esprit et dans l'exercice de ses deux facultés d'intelligence et de volonté. La «conscience» de l'homme n'est autre que la voix de Dieu dans son âme spirituelle qui lui manifeste sa volonté et l'encourage à se soumettre à ses commandements : ce qu'on appelle la « loi naturelle » gravée dans le cœur de tout homme, même chez celui qui n'a reçu aucune révélation ni prédication sur la religion. On est parfois surpris de rencontrer, aujourd'hui encore, des «païens» c'est-à-dire des âmes sans aucune culture ni pratique religieuse qui pourtant gardent une vie relativement saine en faisant preuve d'une certaine rectitude morale par le seul fait d'**observer courageusement les règles élémentaires de leur conscience**. Ces âmes de bonne volonté cherchent sincèrement à faire le bien et à éviter le mal aussi bien dans leur vie intime que dans leurs relations sociales et leurs activités quotidiennes : il s'agit bien d'«aspirations

raisonnables» très nobles et méritoires qui peuvent conduire jusqu'au «baptême de désir». De tels exemples manifestent la puissance d'une conscience droite et ses nobles dispositions telles que le Bon Dieu en offre la possibilité à tout homme dans son plan de salut sans exception.

Pour le chrétien, le temps de l'Avent consiste aussi à faire l'examen de son état d'âme profond pour **vérifier l'authenticité de sa dévotion**: quelle valeur pourraient bien avoir des pratiques de piété, même nombreuses et prolongées, qui s'accompagneraient et dissimuleraient des violations graves aux premiers devoirs et appels de la conscience ?

- Les impulsions surnaturelles : on vient de voir que la supériorité de l'homme consiste d'abord dans sa nature de créature raisonnable capable de connaître Dieu, de l'aimer et de le servir; mais beaucoup plus encore la dignité de l'homme doit se reconnaître dans **sa destinée d'enfant de Dieu** appelé à partager son propre bonheur et sa gloire. Avec les prérogatives du baptême, le chrétien est doté de tout un organisme surnaturel de vertus et de dons qui lui permettent de tendre vers cette béatitude infinie. Toute la religion avec ses dogmes, ses préceptes et son culte a été surélevée à ce niveau qui met une distance infinie entre la nature et la grâce. Il ne s'agit plus pour l'homme de respecter seulement les lois de sa conscience mais de rentrer dans le mystère trinitaire : dans l'Évangile, Jésus nous invite à **désirer être «parfaits comme le Père céleste est parfait»**.

Pendant le temps de l'Avent, la liturgie de l'Église élève notre âme en lui rappelant sa vocation sublime et en lui inspirant les désirs correspondants. Le chrétien n'a pas le droit de déchoir en se laissant envahir et posséder par des préoccupations terrestres: la grâce le sollicite sans cesse à mettre son cœur et son trésor dans les réalités divines «terrena despiciere et amare caelestia».

Le prophète Daniel a été spécialement agréable à Dieu en tant qu'«homme de désirs» (Daniel 9, 23). N'est-ce pas le programme qui nous est proposé pendant le temps de l'Avent: nous sanctifier par la valeur de nos désirs en (ré)ordonnant les envies instinctives de notre sensibilité, en réalisant les aspirations raisonnables de notre âme et en suivant les impulsions surnaturelles de la grâce.

Le privilège de l'Immaculée Conception

Source : site de la Milice de l'Immaculée



MILITIA IMMACULATAE

Ce privilège singulier de la Mère de Dieu n'a été défini dans l'Eglise qu'au XIXe siècle. Mais sa sainteté éminente a toujours été proclamée. Il existe ainsi une fête de la Conception de Marie dès le VIIe siècle. Le haut Moyen Age cherchera la solution théologique qui concilie l'universalité du salut par le Christ et la conception immaculée de la Vierge.

Dès 1477, le pape Sixte IV prescrit la fête et l'office de la Conception Immaculée de la Vierge Marie à Rome. Le concile de Trente ne tranchera pas la question, mais il précise qu'il n'entend pas inclure la sainte Vierge dans son enseignement sur le péché originel. Et en 1616, le pape Paul V défend d'enseigner le contraire de l'Immaculée Conception. Le 8 décembre 1854, le pape Pie IX procède à la définition solennelle par la bulle *Ineffabilis Deus*. Il faut noter les textes scripturaux sur lesquels s'appuie la définition.

Gn 3, 15 : « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité ; celle-ci te meurtrira à la tête, et tu la meurtriras au talon. » Tous les commentateurs s'accordent à dire que la femme annoncée est la Vierge. Ce texte annonce donc la victoire de Marie sur le démon, ce qui implique l'exemption de tout péché.

St. Lc 1, 28 : *Ave gratia plena, Dominus tecum*. Les Pères de l'Eglise tiennent que cette plénitude de grâce est telle qu'elle exclut tout péché.

La définition de la bulle *Ineffabilis*

La bulle du 8 décembre 1854 s'exprime ainsi : « Nous définissons que la doctrine qui tient que la Bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa conception, a été, par une grâce et un privilège spécial du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et par conséquent qu'elle doit être crue fermement et inviolablement par tous les fidèles ».

Explication des expressions utilisées :

« Premier instant de sa conception » désigne le moment de l'union du corps avec l'âme rationnelle.

« *Privilège spécial* » qui exempte la Vierge de la loi commune : elle a été conçue selon les lois de la nature, dont un effet est suspendu pour elle.

« *En vue des mérites de Jésus-Christ* » : l'Immaculée Conception procède du mérite du Christ, Notre Dame est donc bien rachetée par le Sauveur.

« *Toute tache* » : la faute comme la peine due au péché, c'est pourquoi les souffrances subies par la Très Sainte Vierge n'ont pas valeur de châtement.

« *Révlée* » : il s'agit donc d'un dogme, quoique seulement implicitement contenu dans la Révélation. Il est donc *de foi* que la Vierge Marie a été préservée de toute tache de la faute originelle.

La théologie se plaît à rechercher les raisons de convenance qui expliquent l'Immaculée Conception

En se plaçant par rapport au Christ : le fait de naître d'une mère soumise au péché serait déshonorant.

Par rapport à la sainte Trinité : il ne serait pas convenable qu'une personne ayant une telle proximité avec la sainte Trinité vive ne serait-ce que quelque instants dans l'état de péché.

Du côté de l'Eglise :

* Notre Dame est *la première des rachetés*. Elle doit avoir la perfection suprême entre tous les rachetés, qui consiste dans le rachat par mode de préservation, et non de restauration.

* Un médiateur ne doit pas s'opposer à l'un des termes à réunir. Or la Vierge est médiatrice de toutes grâces, rôle qu'elle exerce dans la dépendance du Christ. Elle doit donc être sans péché.

Du dogme de l'Immaculée Conception découle le fait que Notre Dame ait eu la grâce dès le premier instant de sa conception, puisque le péché originel est la privation de la grâce sanctifiante.

Annonces diverses :

- Ouvroir de couture à Gastines : **jeudi 2 décembre, jeudi 20 janvier** - téléphone des Sœurs : 02 41 47 36 23
- **Dimanche 24 octobre** : deuxième quête pour les missions de la FSSPX, spécialement pour le district du Mexique
- **Dimanche 5 décembre** :
 - + vente de gâteaux à Angers au profit des Scouts
 - + Vente de bougies et de cartes de Noël à Chemillé par les sœurs de la Fraternité Saint-Pie-X
- **Dimanche 19 décembre** : vente des roses des sables au profit des travaux de la chapelle d'Angers
- Dernière réunion de la Croisade Eucharistique à Chemillé : **dimanche 5 décembre**; les réunions auront lieu par la suite à Gastines de 14h à 15h30 les dimanches du MCF

Carnet paroissial :

Baptêmes :

- **au prieuré de Gastines**, le 13 novembre 2021 : *Rose Mercury*
- **à Chemillé**, le 1 novembre 2021 : *Lilou Decroix*

Décès et sépulture ecclésiastique :

- **À Chemillé** : M. Joseph Chéné, décédé le mardi 16 novembre a été honoré de la sépulture ecclésiastique le samedi 20 novembre

Témoignages de retraitants de Gastines :

• Les retraites se suivent mais ne se ressemblent pas...
Qu'il me soit permis de remercier nos prédicateurs des nouvelles grâces reçues à l'occasion de cette belle semaine, dont j'en retiendrai deux en particulier : la compréhension fine de la bonne mort d'une part, et la (re)découverte de la profondeur de l'Évangile. Un grand merci également au frère et à nos chères sœurs de leur soutien discret mais ô combien essentiel et bien évidemment efficace.

• A 18 ans, sans cadre scolaire ni de résolutions bien fermes, on est un peu laché dans le monde. Cette retraite de Saint-Ignace m'a redonné un élan spirituel pour mieux affronter les épreuves et les difficultés de la vie. Me voilà maintenant convaincu de ma Foi!

• Enfin comprendre ce que signifie « participer à l'oeuvre de la Rédemption », voilà ce que j'ai trouvé dans cette retraite. Les enseignements riches, les méditations guidées m'ont éclairé et je souhaite garder cette lumière toujours allumée à l'avenir. Quel bonheur de méditer le chapelet sur les chemins nous menant des bois aux vignes, de l'obscurité à la lumière. Merci aux sœurs pour le cadre confortables et les bons repas qu'elles nous offrent!

• On pense connaître Notre-Seigneur, on imagine que la seule messe dominicale nous suffit! Non, pas du tout. Par cette retraite, j'ai découvert que mon âme avait soif du Christ. Rien n'est égalable au bonheur que procure les méditations et contemplations guidées par les Pères.

Quêtes pour les missions (Mexique) du 24 octobre 2021 :

De la chapelle d'Angers : 775€
De la chapelle de Chemillé : 700,80€
De la chapelle de Saumur : 117,10€
De la chapelle de Thouars : 214,10€
Total général des chapelles : 1807€
Un grand merci pour votre générosité!

Horaires des messes :

BELLEVIGNE-EN-LAYON :

prieuré St-Louis-Marie Grignon de Montfort ;
Gastines - Faye-d'Anjou
49380

Dimanche : vêpres et salut à **18h00**

En semaine : tous les jours à 7h30 et, sauf exception, les mardis et jeudis à 11h30

ANGERS :

chapelle St Pie X
109, bis, rue Jean-Jaurès
49000 (prendre l'impasse)

Dimanche : messe chantée à 9h45, messe lue à 11h30.

En semaine : samedi à 18h30 - *confessions 1/2h avant les messes. Premier vendredi à 18h30*

CHEMILLÉ :

chapelle St Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120

Dimanche : messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30;

Confessions à partir de 8h00 et entre les messes.

En semaine (sauf exception) : les mercredis à 19h00; les vendredis (en principe, et hors premier vendredi) à 7h15 ;

et premiers vendredi et samedi du mois à 19h00

Confessions après les messes; et avant la messe du premier samedi à 17h15

AVRILLÉ (moniales dominicaines)

monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240

Dimanche : messe chantée à 8h00

En semaine : messe chantée à 9h50

SAUMUR :

chapelle Ste Jeanne Delanoue
2, rue du port cigongne - 49400

Dimanche : *confessions à 8h00* ; messe chantée à 8h45

En semaine : *confessions à 17h00*, messe basse à 18h00

THOUARS :

collégiale Notre-Dame,
Place du château - 79100

Dimanche : *confessions à 10h00* messe chantée à 10h45

Directeur de la publication : M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon